# PPA de l'agglomération de Nancy

2015 - 2020

#### Comité de suivi - 31 mai 2018





# Comité de suivi PPA – ordre du jour

- Enjeu qualité de l'air (DREAL)
- Actions de l'État à travers le PREPA et le PPA (DREAL)
- Evolution de la qualité de l'air (Atmo Grand Est et DREAL)
- Actions exemplaires de reconquête de la qualité de l'air

– CD54 covoiturage

CC Pompey économie industrielle et territoriale

MGN : CEE, PDIE, électromobilité

CDA limiter les émissions d'ammoniac

FFB et WIG chantiers propres

DREAL : actions portant sur l'industrie

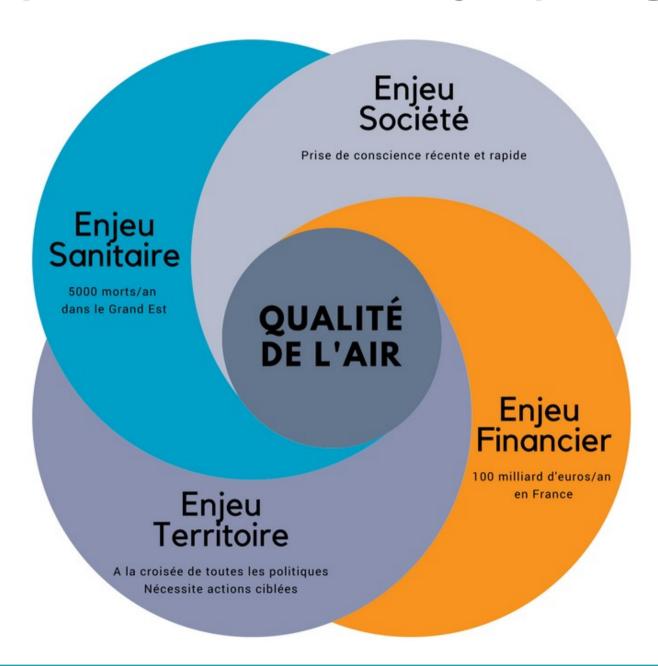
DREAL / MGN circulation différenciée (CRIT'AIR)

Vers un comité local de l'air ?



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

# La qualité de l'air : un enjeu partagé





PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

# Action de l'État : PREPA

Industrie : renforcement des contrôles et application des MTD (cimenteries, raffineries, installations de combustion, etc.)

Transports: convergence fiscalité essence-gasoil, plans de mobilité, IKV, certificats Crit'Air, renouvellement des flottes + LOM (loi d'orientation des mobilités) à venir

Résidentiel-tertiaire: incitation à la rénovation énergétique, teneur en soufre du fuel domestique, cofinancement avec les collectivités d'aides au renouvellement des poêles, accompagnement des collectivités pour le développement d'alternatives au brûlage des déchets verts

Agriculture: réduction des émissions d'ammoniac et de particules, alternatives au brûlage des résidus agricoles, étude des produits phytosanitaires dans l'air, contrôle de l'interdiction des épandages aériens, accompagnement du secteur agricole par la diffusion des bonnes pratiques, financement de projets;

Communication : assises nationales de la qualité de l'air et JNQA



MEURTHE-ET-MOSELLE

### **Actions territoriales: le PPA**

- Approuvé en 2015, suivi annuel, évaluation en 2020
- Objectif : reconquérir (et préserver) une bonne qualité de l'air
- Comporte :
  - des mesures réglementaires / directives UE transposées
  - la déclinaison locale de ces mesures sur le territoire
  - des engagements volontaires des acteurs locaux
- Pas de solution « univoque » il faut agir :
  - au quotidien contre la pollution de fond (plus nocive)
  - dans tous les secteurs d'activité :
  - en intégrant l'air dans les politiques publiques : PPA,
     PCAET, PDU, PLU, SRADDET, PRSE...
- Implique un suivi des actions prévues et de la qualité de l'air.



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE



# Evolution de la qualité de l'air sur le territoire du PPA

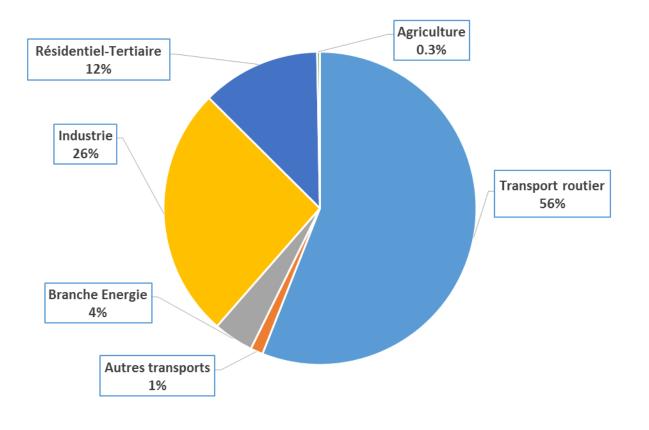
- Pollution de fond et à proximité des sources
  - évolution des <u>émissions</u>, secteurs contributeurs
  - évolution des <u>concentrations</u> (air ambiant)
- Apport de la modélisation
  - cartographie
  - population exposée au dépassement des normes
  - <u>guide</u> pour nos politiques publiques



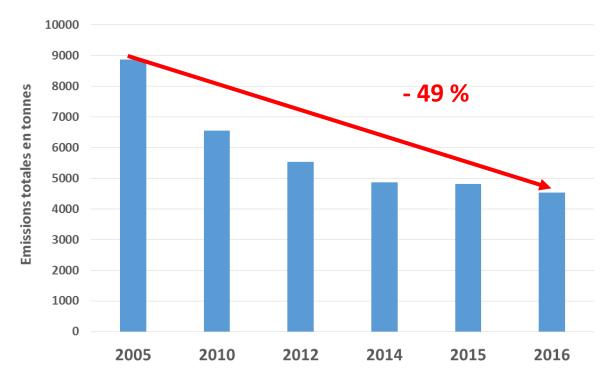
PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE Focus sur les pics de pollution

## Sources de pollution sur le territoire

### Emissions d'oxydes d'azote par secteur en 2016



#### Evolution des émissions entre 2005 et 2016

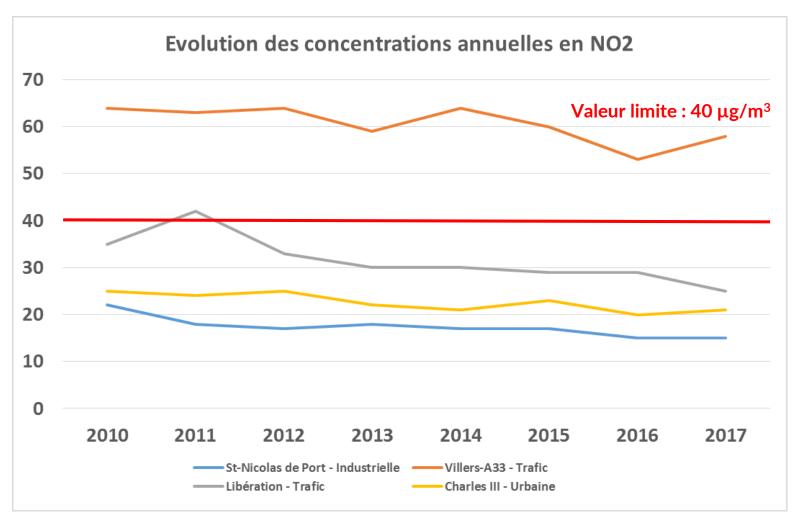






### NO<sub>2</sub> - Evolution des concentrations depuis 2010

### Le dioxyde d'azote : Un bon indicateur de la pollution routière



La valeur limite annuelle pour la protection de la santé humaine est respectée en situation de fond mais continue d'être dépassée sur les stations de proximité trafic de l'agglomération nancéienne.

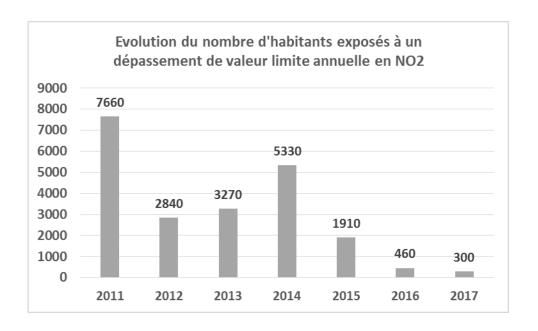
Les valeurs sont globalement stables depuis 2010.

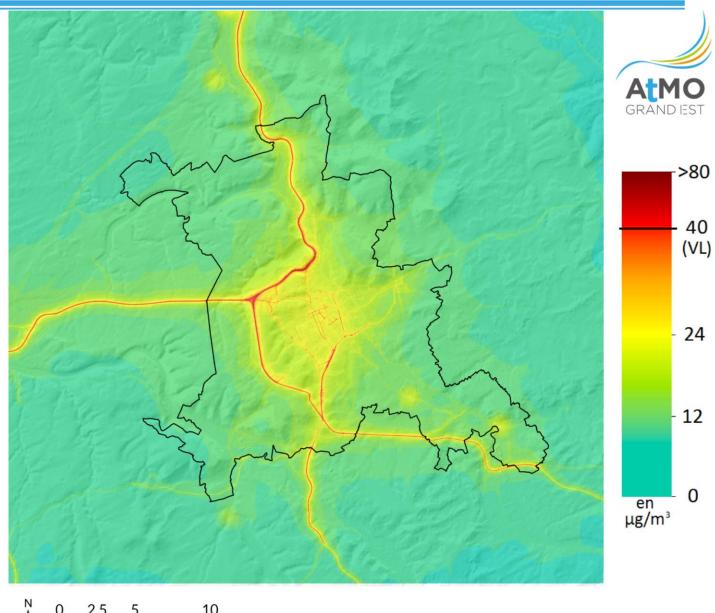




## NO<sub>2</sub> - Modélisations et populations exposées

# Concentrations moyennes annuelles en NO2 sur l'Agglomération de Nancy en 2017

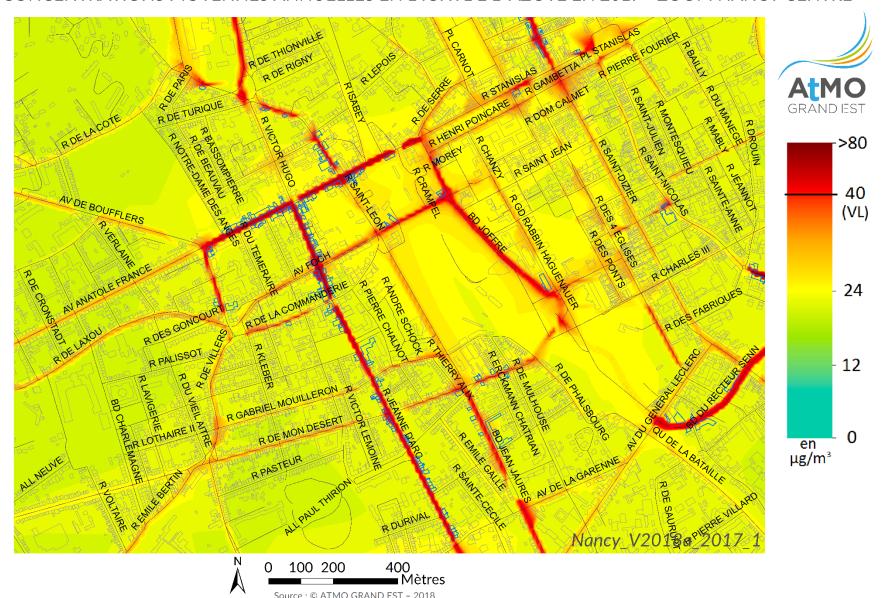






## NO<sub>2</sub> - Modélisations et populations exposées

#### CONCENTRATIONS MOYENNES ANNUELLES EN DIOXYDE D'AZOTE EN 2017 - ZOOM NANCY CENTRE



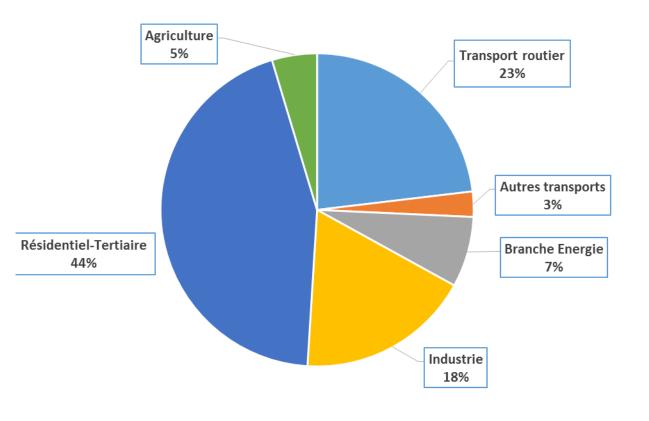
© IGN - BDTOPO - 2017



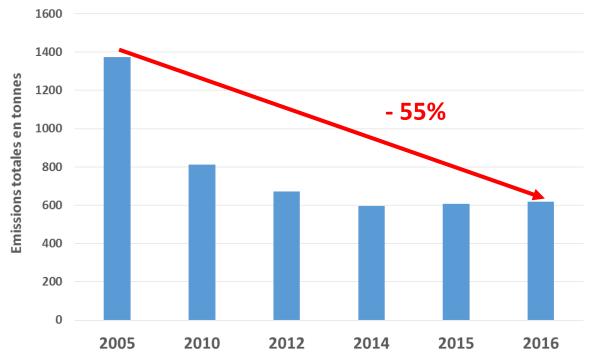


## Sources de pollution sur le territoire

### **Emissions de particules par secteur en 2016**



#### Evolution des émissions entre 2005 et 2016





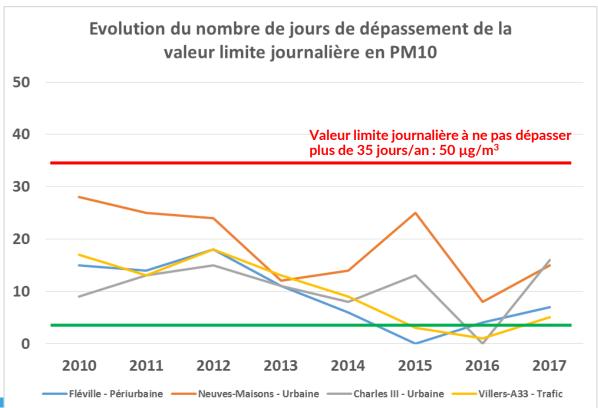


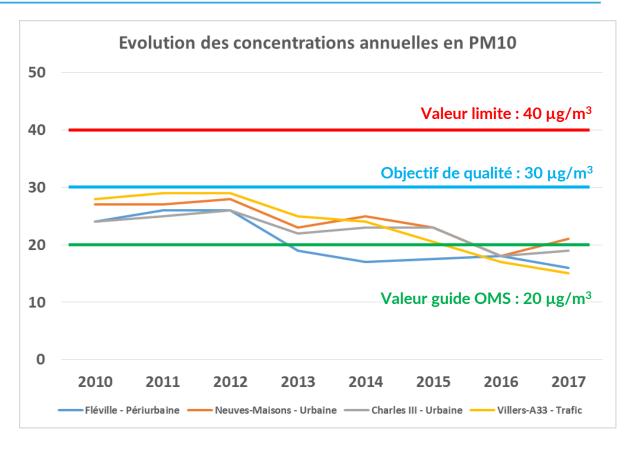
### PM10 - Evolution des concentrations depuis 2010

### **Indicateur de pollution multi-sources**

Les valeurs limites pour la protection de la santé humaine et la valeur guide OMS **annuelle** sont respectées sur l'ensemble de l'agglomération nancéienne depuis 2016 (Exception faite de Neuves-Maisons en 2017).

En revanche, la valeur guide OMS **journalière** est largement dépassée chaque année.





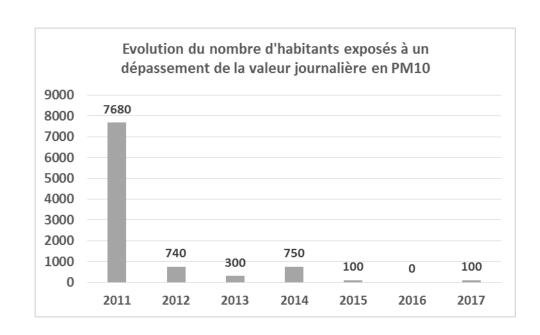
Valeur guide OMS à ne pas dépasser plus de 3 jours/an : 50 µg/m<sup>3</sup>

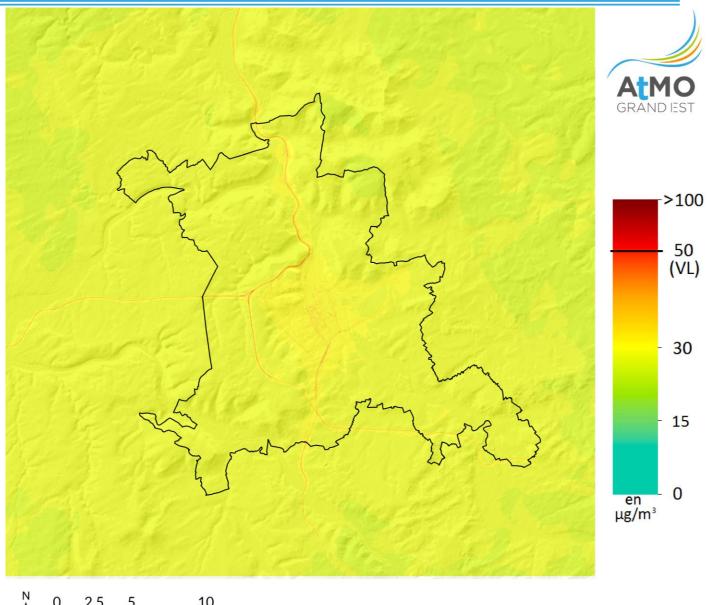




### PM10 - Modélisations et populations exposées

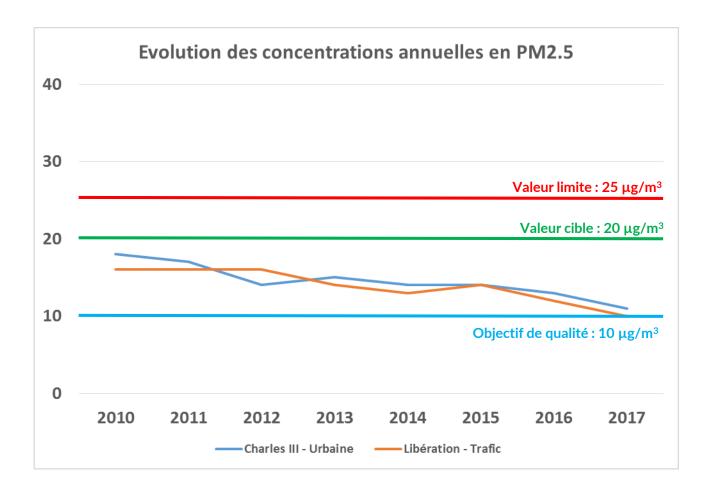
Moyenne journalière (50 μg/m3) à ne pas dépasser plus de 35 jours/an (percentiles 90,4) en particules fines PM10 en 2017 sur l'agglomération de Nancy





### PM2.5 - Evolution des concentrations depuis 2010

### **Indicateur de pollution multi-sources**



La valeur limite annuelle pour la protection de la santé humaine et la valeur cible sont respectées en fond et trafic sur l'agglomération nancéienne.

L'objectif national de qualité et valeur guide OMS est systématiquement dépassé en fond et trafic.

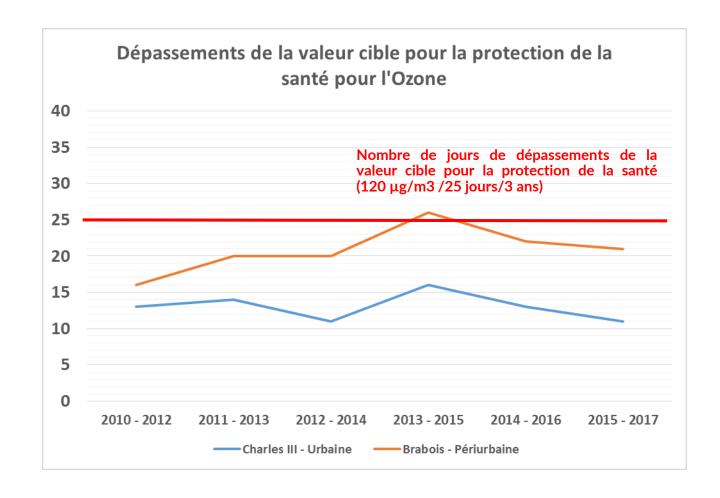




### O3 - Evolution des concentrations depuis 2010

### Indicateur de pollution photochimique

L'ozone se forme sous l'action du rayonnement solaire et de la chaleur à partir de polluants primaires : oxydes d'azote, composés organiques volatils ...



Concentrations plus élevées en zone périurbaine (Brabois).

Le nombre de jours limite pour la protection de la santé est dépassé pour la période 2013-2015 (26 jours).

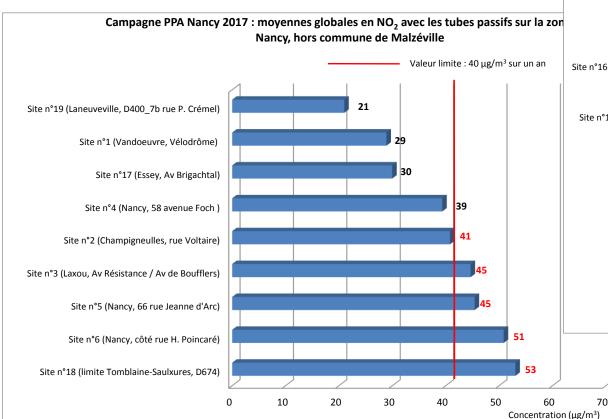


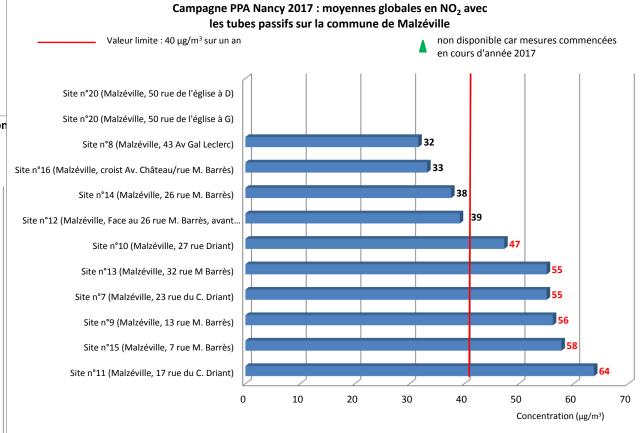


### Campagnes de mesures sur la zone PPA

Objectif : Affiner les connaissances sur la qualité de l'air en proximité trafic (2015/2016/2017) → 11 sites sur 21 dépassent la valeur limite en NO2 en 2017.

#### Résultats 2017 :









### Bilan des derniers épisodes de pollution

### Pics de particules PM10 en Meurthe-et-Moselle

Pollution complexe car d'origine multiple. Lors des épisodes hivernaux, les particules sont principalement émises directement (particules primaires) par les secteurs du chauffage résidentiel et tertiaire, du transport routier, de l'industrie voire de l'agriculture qui contribue également aux particules secondaires.

#### 2018:

#### **2016**: Uniquement **procédure information**:

- 21/22 Janvier
- 1 et 2 décembre
- du 5 au 12 décembre

#### <u>2017 :</u>

- 21 Janvier : Procédure d'information
- Du 22 au 29 janvier : Procédure d'Alerte
- 10 et 15 février : Procédure d'information
- 16 février : Procédure d'Alerte
- 14 mars : Procédure d'information

- 8 Février : Procédure d'information

- 9 Février : Procédure d'Alerte

- 03 Mars: Procédure d'information

- 04 Mars: Procédure d'Alerte

Pics Ozone: Une journée de procédure d'information (21 juin 2017) et une journée d'alerte (22 juin)





# Pics de pollution : cf AIP du 24/05/2017

(le trafic routier est toujours impliqué)

### **COMBUSTION** (pic hivernal):

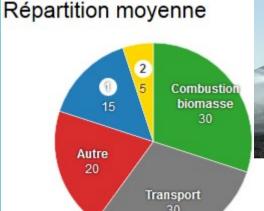
**Polluants : <u>particules</u>** (primaires) (mais aussi NO2 près des axes routiers)

Chauffage (au <u>bois</u>) + <u>routier</u> = 60 % pic

#### MIXTE (pic printanier):

**Polluants : <u>particules</u>** (secondaires) (mais aussi NO2 près des axes routiers)

NH4NO3 = NH3 (épandages) + NOx (routier)



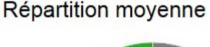


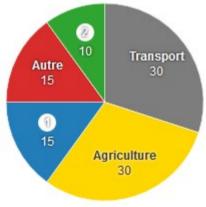
Autre : Éléments naturels (érosion) + recombinaison de polluants des différents secteurs



PRÉFET DE THE-ET-MOSELLE











**ESTIVAL:** 

Polluant : Ozone (secondaire)

NOx (routier)

COV (naturels, bitume, solvants...), CO

# Temps d'échanges l

# vos questions?

- enjeu qualité de l'air
  - le PREPA et le PPA
- panorama qualité de l'air



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

### COVOITURAGE

## Des actions mises en œuvre depuis 2011

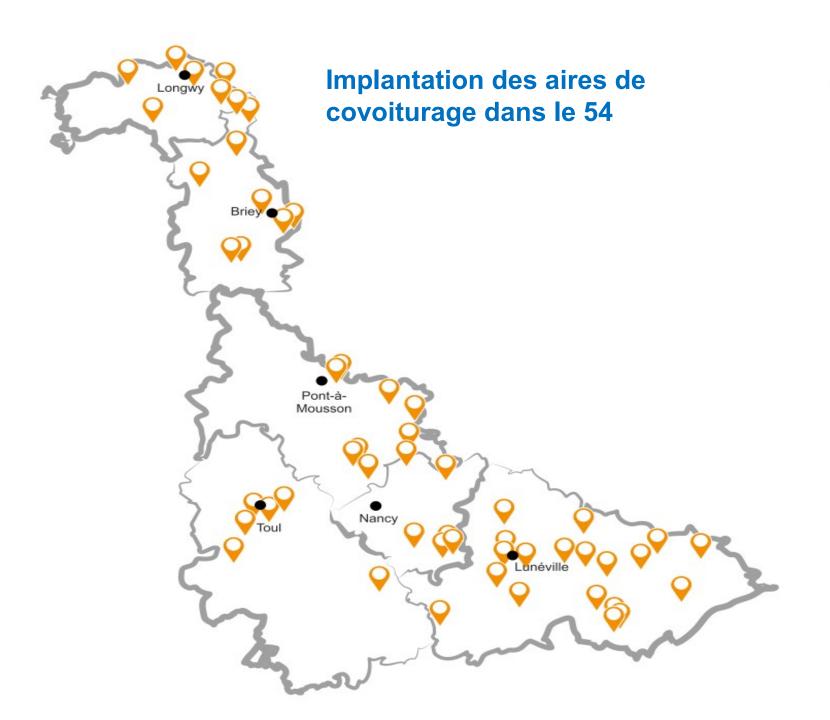


Origine: schéma départemental des transports et des déplacements approuvé en juin 2011

Finalité du covoiturage : offrir une alternative à l'usage de la voiture individuelle (93 % d'autosolistes en ex-Lorraine)

Offre: parkings de covoiturage sur l'ensemble du 54

- labellisés pour cohérence départementale
- charte d'aménagement et de gestion
- schéma territorial des aires de covoiturage → promotion, conseil auprès des collectivités





# Projet en cours : soutien ADEME



Projet « investissement d'avenir » pour la mobilité électrique : financement d'IRVE (bornes de recharges) sur le domaine public.

Expérimentation à Longwy → puis généralisation ?

 29 bornes de charge accélérée (58 points de charge) en cours d'implantation sur le nord du 54, à proximité des lieux d'activités et sur des aires de covoiturage.

# Projets en cours Partenariats avec les **AOM**



Dans le cadre de ses projets d'aménagements routiers, le CD54 propose aux autorités organisatrices de la mobilité (AOM) concernées d'intégrer dans la phase étude une aire de covoiturage (après vérification de la pertinence).

En 2018, 2 projets sont en cours :

- carrefour giratoire d'Hudivillers (CC pays du sel et du Vermois)
- déviation d'Allain (CC pays de Colombey et sud Toulois)

# Projet en cours : soutien Ministère

(Action TEPCV : territoires à énergie positive pour la croissance verte)



Aménager les aires de covoiturage départementales

- \* favoriser l'électromobilité,
- \* favoriser l'intermodalité
- \* faciliter l'accès aux services.

[Convention sur 3 ans; fin des travaux: mars 2020]

Budget de 100 000 € en 2018 pour aménager et sécuriser les aires + fourniture, pose, maintenance et gestion de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables.

Étude d'évaluation du schéma des aires de covoiturage réalisée par un bureau d'étude externe (coût 25 000€)

# Répartition des aires de covoiturage sur la région et le 54 Zoom des aires de covoiturage entre Nancy et Toul 100 km Châlons-en-Carte régionale Bar-Le-Duc des aires Légende Aire de covoiturage Réseau routier et ferroviaire Liaison principale ···· Réseau ferroviaire (voyageurs)





# DEMARCHE D'ECOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE SUR LE BASSIN DE POMPEY





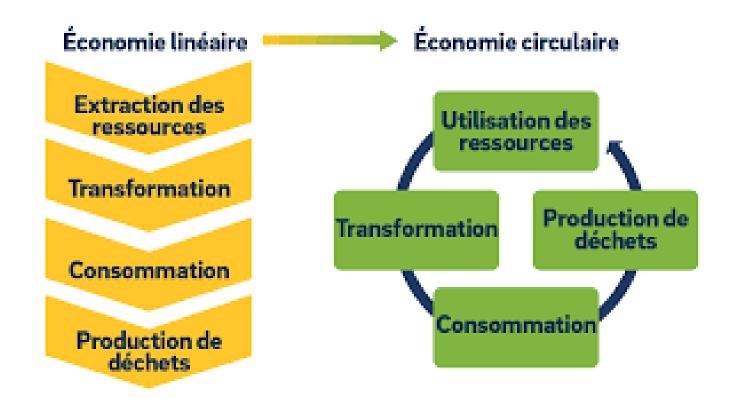








### L'économie circulaire : de quoi parlons nous ?



# Le plan d'actions 2018 - 2019 : 27 synergies identifiées à mettre en œuvre

#### Valorisation de matières Échange de déchets et de ressources

- Bio déchets alimentaires
- Plastiques
- Palettes bois
- DTQD et DEEE en collecte groupée

mutualisation

# Mutualisation des équipements

- Pont à bascule
- Espace de stockage
- Salle de réunions
- Parking PL

#### gains économiques

ECOLOGIE
INDUSTRIELLE
ET
TERRRITORIALE
BASSIN de
POMPEY

#### coopération

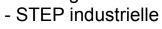
#### Valorisation énergétique en circuits courts

- Unité de méthanisation
- Optimisation/récupération chaleur fatale
- Groupement d'achat d'énergie

#### optimisation

Partages des ressources humaines et de prestations de services

- Solutions de **mobilités** pour les salariés (**covoiturage**)
- Ronde mutualisée de sûreté
- Audit croisé qualité sécurité interentreprises
- Entretien d'espaces verts
- Équipement et opérateur de déneigement







### La mobilisation engagée sur le Bassin de Pompey depuis 2016

- En lien avec l'association de chefs d'entreprises « Val de Lorraine Entreprendre » - commission HSE, animée par C. PACHOUD (Crown Bevcan)
- Réponse à l'AAP « Ecologie Industriel Territorial » en juin 2016 pour être accompagné dans la structuration de la démarche sur le Bassin de Pompey.
- Choix de concentrer prioritairement sur le parc d'activités Eiffel Energie
- Réunions d'informations / identification des besoins en oct. 2016, jan. 2017
- Atelier d'identification des synergies inter-entreprises en fév. 2017
- Validation du plan d'action en juin 2017
- Réponse à l'AAP « économie circulaire » de la Région Grand Est et de l'ADEME en octobre 2017 – financement d'actions et d'ingénierie

### La mobilisation engagée sur le Bassin de Pompey depuis 2016

- Lancement des actions dès novembre 2017 :
  - Démarche de PDIE partagée
  - Recrutement d'un animateur de l'EIT porté par la CCBP Financement ADEME + Région
  - Récupération de chaleur fatale (action à venir)
  - Déploiement d'une unité de méthanisation pour les transporteurs routiers du territoire – Station de mobilité en entrée nord de l'agglomération de Nancy. (action à venir)

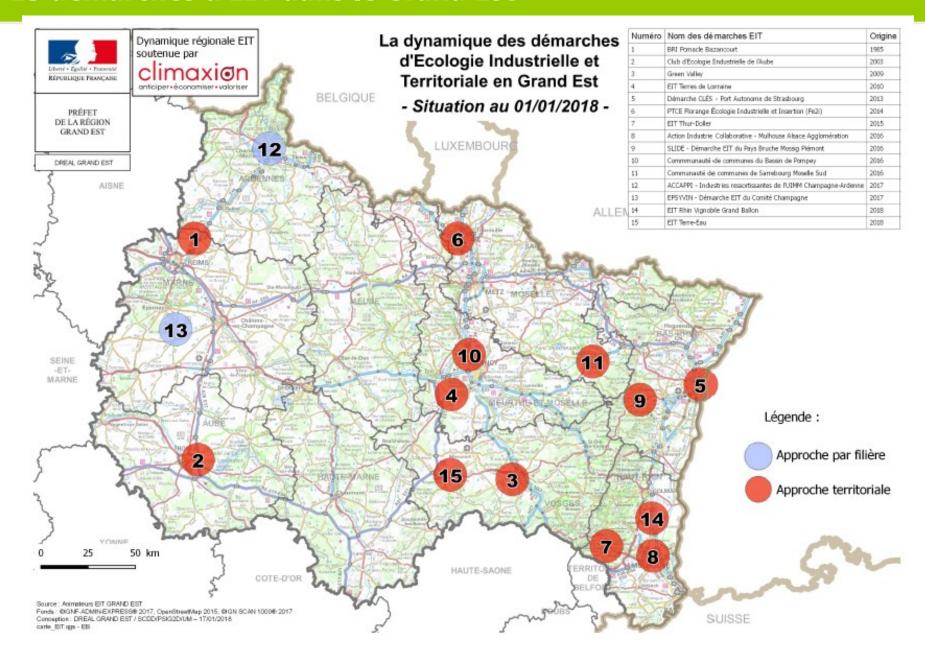
### La mobilisation engagée sur le Bassin de Pompey

Cette démarche regroupe 21 entreprises :

**UPM RAFLATAC** LES BRASSERIES DE CHAMPIGNEULLES **GRIS DECOUPAGE NOVASEP CLARION** SOFIDEL **CROWN BEVCAN ASSAINISSEMENT SCARPONAIS** TTM ENVIRONNEMENT ENVIE 2<sup>E</sup> LORRAINE, PAPREC LORRAINE **LEROY MERLIN NANCYPORT SAS URBAVENIR GEL GROUPE PUBLIMAT** ONET REXEL **POMONA ICSEED** 

**EST DEMOLITION** 

### 15 démarches d'EIT dans le Grand Est







# Merci pour votre attention













# Développement des primes Energie

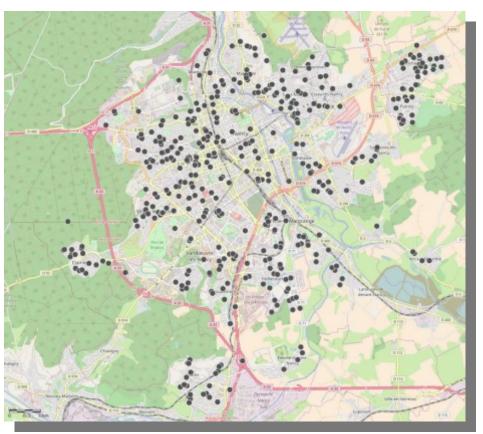


métropole **GrandNancy** 

# BILAN 2015-2017

- 1 400 000 €
   de subventions allouées
   par la Métropole
- 15 Millions € investis sur le territoire

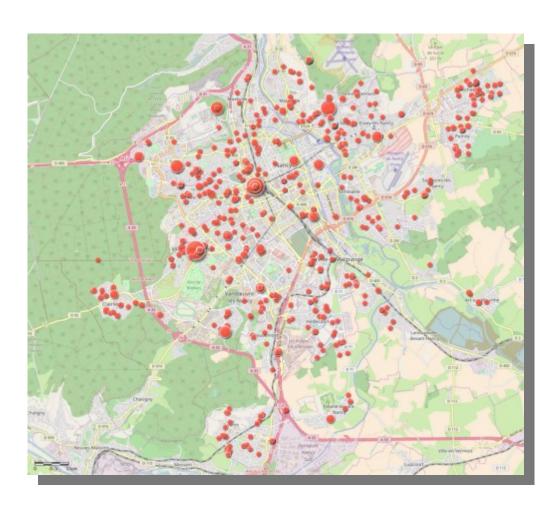






# BILAN ÉNERGÉTIQUE

• 25 700 MWh économisés par ÉCLAIRAG VENTILATION SOLATION CHAUFFAG

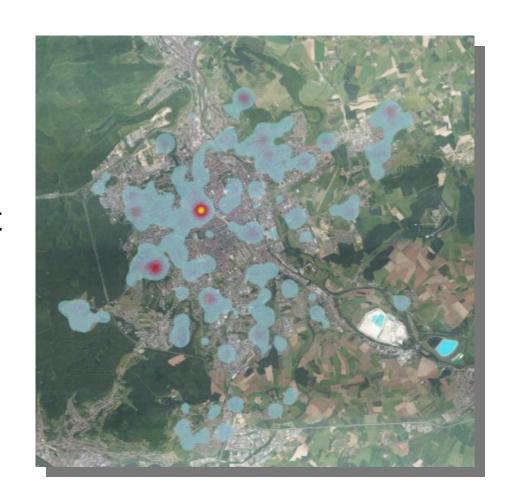






# IMPACT SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

- 4 900 tonnes de CO2 évitées par an
- Accompagnement d'Atmo Grand Est pour analyser l'impact du dispositif sur la qualité de l'air
- Analyse des particules fines rejetées dans l'atmosphère











Q

Le Grand Nancy vous aide à financer le remplacement de ancien poêle à bois (Jusqu'au 30 novembre 2020)



### Développement de la Mobilité électrique

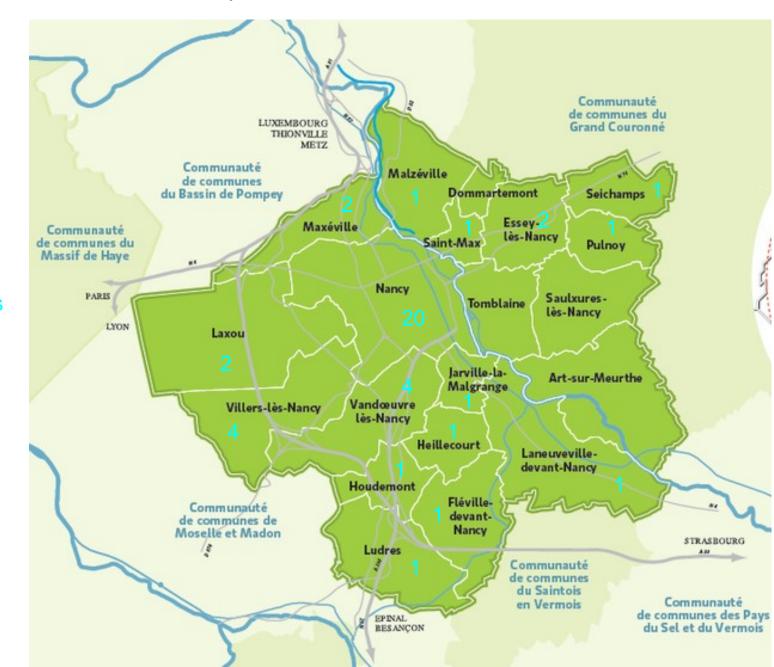


métropole **GrandNancy** 

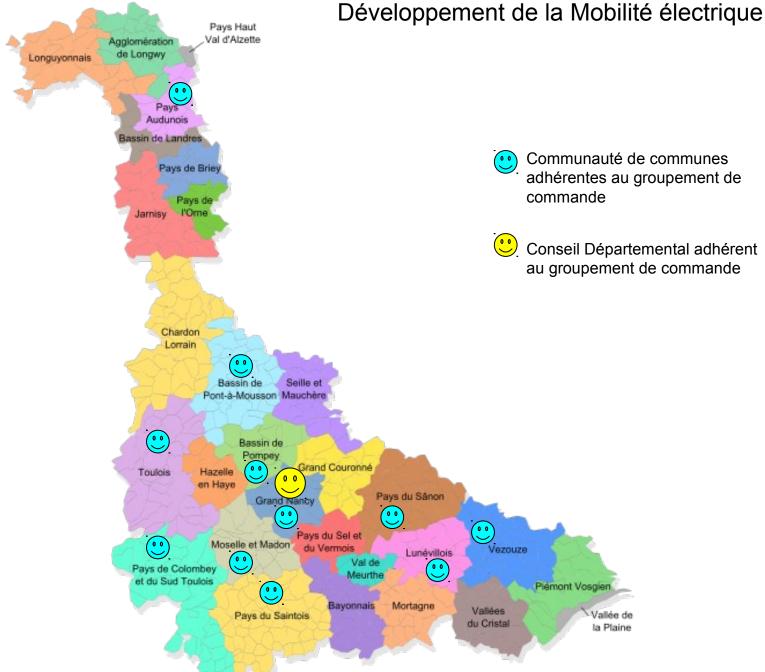
### Développement de la Mobilité électrique



Nombre de bornes de recharges publics installées ou prévues fin 2018



métropole GrandNancy







5 ans d'actions

Thèmes	Objet des actions (non exhaustif)
La communication	Plate-forme « multimodale » d'information, journée événementielle, rencontre
Les transports collectifs	TCU, navette privée, train
Les modes doux	Cheminements, équipements (stationnement, vestiaires)
Le covoiturage	Mise en relation, plate-forme, emplacement réservé
Véhicules de services	Auto partage, flotte de VAE…
Organisationnel	Horaires, télétravail
Accompagnement	Équipements (crèche, restauration), aide à la mobilité (subvention,)







# lls ont signé le Protocole PDIE!

































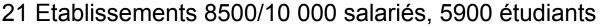














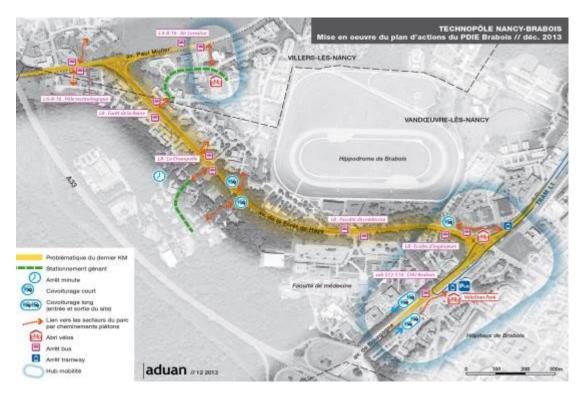








### TRANSPORTS EN COMMUN:



Le PDIE: interlocuteur privilégié pour travailler avec le Grand Nancy sur les dessertes STAN

- Adaptation des horaires aux rythmes des salariés :
  - > Ligne CAMPUS (n°8) étendue aux vacances scolaires
  - > 1 départ supplémentaire le matin pour le tram
  - > Adaptation des dessertes vers le Technopôle (ligne 16-ligne 6)
- Enquête auprès des usagers STAN / Lettre d'information
- Installation d'abribus pour 2 arrêts du Technopôle
- Affichage dynamique des passages de bus/tram dans les entreprises et universités
- Achats de pass « Entreprise » (nouvel abonnement depuis août 2016)



### Vélo:





- •Aide à l'achat de vélos pliants, trottinettes, etc. pour les employés des établissements signataires du protocole d'engagement PDIE (subvention jusqu' à 400€ versée par l'associaition)
- **Achat groupé** d'une flotte de vélos et d'arceaux de stationnement vélos pour ces établissements
- Information et incitation à l'utilisation des vélOstan'Park dans le Parking Relais de Brabois et à l'arrêt « Forêt de Haye » de la ligne 1(nouvelle installation)
- ■Printemps du Vélo





### **COVOITURAGE:**

- •Mise en place du service de « stop organisé » TechnoStop
- Création de deux aires de covoiturage au terminus du tramway

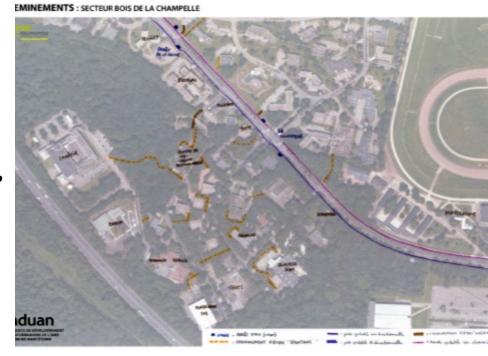




### Marche:

Travail sur la continuité des cheminements : création de trottoirs rue de l'Aviation

- Sensibilisation à la problématique du stationnement gênant pour la circulation des piétons
- Carte piétonne du Technopôle
- Identification des sentiers et allées pouvant être aménagés.

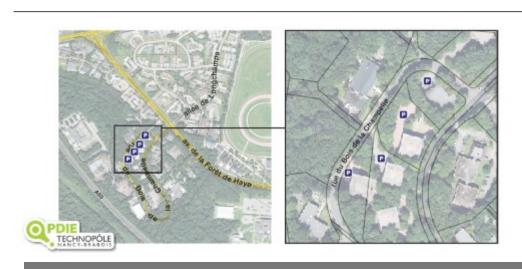




### **STATIONNEMENT:**

- •Analyse du taux de saturation des parkings et de la voirie (Champelle, Allée St Cloud)
- Intervention « Faux-PV » pour informer des possibilités de stationnement sur les parkings existants
- Création d'un dépose-minute devant la crèche Les BB-Bugs
- Création de zones 30 et de sens unique
- Projet de mutualisation des parkings privés









### PROSP'AIR

« PROSPecter pour une Agriculture Innovante et Respectueuse de l'air »

















TERRES d'aVENIR

### PROSP'AIR

« PROSPecter pour une Agriculture Innovante et Respectueuse de l'air »



### **Objectifs généraux**

- √ Réussir le passage de la connaissance à l'action :
  - Amener aux agriculteurs les connaissances acquises pour intégrer la qualité de l'air dans l'évolution des pratiques
  - ✓ Appréhender les motivations et freins vis-à-vis des potentiels changements
- ✓ Sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire
- ✓Impulser une dynamique transposable à d'autres territoires

Lauréat à l'AAP AACT'AIR 2016 - Durée du projet : 18 mois



### Déclinaison du projet



### Tâche 1:

Identifier et mobiliser des méthodes et canaux de diffusion pour sensibiliser



### **Tâche 1**

Pilote: CRA GE

*Tâche 1.1 : Diffuser l'information au réseau CA* 

mise en œuvre :

**CRA GE** 

Tâche 1.2 : Mise en place d'un GT sur les méthodes de communication/sensibilisation mise en œuvre :

Conseillers CDA 54, Atmo GE, INRA et CRA GE



### Déclinaison du projet



### Tâche 2:

Identifier des agriculteurs motivés pour s'investir sur la problématique airagriculture



### Tâche 2

Pilote: CDA 54

Tâche 2.1 : Enquêtes auprès des agriculteurs

mise en œuvre :

**Stagiaire CRA GE** 

Tâche 2.2 : Interventions dans le cadre de réunions de groupe d'agriculteurs

mise en œuvre :

CDA 54, CRA GE

Tâche 2.3 : Sélectionner des « agriact'air »

mise en œuvre :

CDA 54, CRA GE



Comité de suivi PPA - 31/05/18 - Mélanie JEANNOT - Chambre d'Agriculture 54

### Déclinaison du projet



### Tâche 3:

Réaliser des actions de sensibilisation et de démonstration pour mobiliser les professionnels et informer les citoyens et élus



Pilote: Atmo GE

Tâche 3.1 :Sensibiliser les agriculteurs actuels et futurs

mise en œuvre :

CDA 54, CRA GE, Atmo GE

Tâche 3.2 :Informer la population locale sur l'enjeu air-agriculture

mise en œuvre :

**Atmo GE, CRA GE** 

Tâche 3.3 : Mobiliser la collectivité sur l'enjeu airagriculture

mise en œuvre :

**Syndicat Mixte, Atmo GE** et CRA GE



### **Perspectives**



### Création d'un simulateur (à tester):

Calculateur des pertes d'azote à l'échelle de l'exploitation par poste

▲Simulation des changements de pratiques ou de matériel sur le

niveau de perte d'azote

### Réalisation de fiches (en cours) :

- ▲10 fiches à destination du monde agricole
- Explication des phénomène de pics de pollution, et ce que l'agriculture met en place ou peut faire pour les limiter en intégrant **qualité de l'air et qualité de l'eau**

















### LA FEDERATION FRANCAISE DU BATIMENT



La Fédération Française du Bâtiment (FFB) rassemble les entreprises de tous métiers et de toutes tailles, afin de défendre efficacement les intérêts collectifs de la Profession

Son Président en Meurthe-et-Moselle: Daniel CERUTTI

Elle informe, conseille, assiste les professionnels dans de nombreuses matières :

- Droit du travail, Droit des marchés,
- Hygiène et sécurité,
- Transmission, reprise d'entreprise
- Emploi, formation, apprentissage,
- Qualification, certification,
- Environnement, développement durable,
- Gestion des déchets
- Réglementation technique DTU, normes etc.

Elle mène des actions auprès des décideurs locaux.

enfin tout ce qui fait, au quotidien, la vie d'une entreprise, ou d'un artisan.





## LES ACTIONS EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT



Engagée en faveur de la transition énergétique et écologique, La Fédération Française du Bâtiment met en avant ses 10 enjeux prioritaires sur son site <a href="https://www.batirpourlaplanete.fr">www.batirpourlaplanete.fr</a>.

Parmi ces 10 enjeux se trouve l' <u>économie circulaire</u> qui permet une gestion plus efficace des ressources, notamment au travers de l'amélioration de la gestion des déchets de chantier.

### La FFB préconise pour cela :

- Un renforcement du maillage territorial en points de collecte.
- Une meilleure prise en compte de la gestion des déchets dans les marchés de travaux.
- Une amélioration de la compétitivité des filières de valorisation par rapport à l'enfouissement.
- Une meilleure communication sur les filières de recyclage et de valorisation déjà opérationnelles.
- Une lutte renforcée contre les sites illégaux de gestion des déchets.
- Une implication nécessaire de l'ensemble des acteurs de l'acte de construire : fabricants, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, entreprises et gestionnaires de déchets.





## LES ACTIONS EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT



Elle mène, par ailleurs, avec ses Unions et Syndicats de métiers et ses partenaires, des actions et projets pour faire évoluer les pratiques des entreprises de bâtiment :

- Accompagnement, dès 2002, à la gestion des déchets via un dispositif de formation spécifique ;
- Participation active à l'élaboration des plans « déchets BTP » ;
- Mise en place du site Déchets de chantier et de l'application smartphone dérivée Déchets BTP qui permettent de localiser les exutoires les plus proches des chantiers sur toute la France;
- Création en 2009 du Syndicat des Recycleurs du BTP confirmant l'ambition de la profession à faire valoir son expertise sur le sujet du recyclage ;
- Élaboration par le Syndicat National des Entreprises de Démolition du logiciel IVESTIGO pour la traçabilité des déchets ;
- Mise à disposition d'outils d'information et de sensibilisation pour les entreprises : pictogrammes, brochures et vidéos, affiche,...;
- Intégration fin 2017 de filtres de recherche pour les filières de valorisation et de recyclage des déchets du second œuvre, sur le site « Déchets de chantier » et l'application « Déchets BTP » (réalisée en collaboration avec l'ADEME et les acteurs du projet DEMOCLES)







### LA PREVENTION DE LA POLUTION DE L'AIR





Stockage des produits dangereux sur bacs

Vérification de l'étiquetage des produits.

· Aucun déversement de produit toxique

· Utilisation d'un kit antipollution en cas

dans les réseaux publics

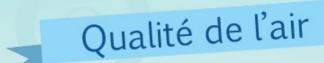
de rejet accidentel

 Utilisation de bacs de décantation pour le nettoyage des cuves et bennes à béton

de rétention

#### Réduisons les émissions dans l'air

- Humidification des matériaux et voies de circulation par temps sec
- Bennes et carnions bâchés pour éviter les envols
- · Entretien des matériels et véhicules
- Coupure des moteurs en cas d'arrêt prolongé



### les chantiers de déconstruction

Objectif: réduire les émissions de particules et de gaz d'échappement

### BASE

- Humidifier le sol afin d'éviter l'envol de poussières
- Recouvrir les matériaux fins ou pulvérulents d'une bâche lors des transports et les stocker à l'abri du vent
- Utiliser une goulotte pour évacuer les matériaux de déconstruction
- Travailler à l'humide pour les scies circulaires
- Nettoyer régulièrement le chantier
- Eviter la démolition à l'explosif
- Couper les moteurs des véhicules en stationnement (y compris pendant les livraisons)
- Privilégier le matériel électrique au matériel thermique
- Entretenir régulièrement le matériel et les véhicules



### EXEMPLARITÉ

- Lavage des roues des camions avant de sortir du chantier
- Compactage des plates-formes par voie humide
- Privilégier la déconstruction à la pince
- Favoriser les filières courtes pour la gestion des déchets :
  - www.dechets-chantier.ffbatiment.fr www.excedents-chantier.fntp.fr
- Privilégier les motorisations de véhicules conformes aux normes Euro 5 et 6
- Réduire le temps de chantier





### LA PREVENTION DE LA POLUTION DE L'AIR





### Qualité de l'air

les chantiers de Construction/reconstruction Objectif: réduire les émissions de particules et de gaz d'échappement

### BASE

- Humidifier le sol afin d'éviter l'envol de l'etiquette.
- Recouvrir les matériaux fins ou pulvérulents
   Réaliser la liste des produits dangereux utid'une bâche lors des transports et les stocker
- Privilégier les techniques constructives qui Limiter la quantité de produits présents limitent les rejets de poussières dans l'air. De Mettre en place et optimiser les aires de comme par exemple :
- · des outils avec des systèmes de piégeage des poussières
- · des pulvérisateurs anti-poussière
- · le travail à l'humide (ex : scies circulaires)
- Usage d'enduit et de béton prêts à l'emploi
- Nettoyage régulier du chantier
- Éviter l'épandage et la manutention de produits pulvérulents ou volatils en cas de vent O 15 km/h)
- Ne pas laisser plus d'une heure entre l'épandage et le malaxage de produit volatils ou pulvérulents

- collecte de la fiche de données de sécurité)
- lisés sur le chantier et estimer les quantités

- Couper les moteurs des véhicules en stationnement (y compris pendant les livrai-
- Entretenir le matériel et les véhicules.
- Privilégier le matériel électrique au matériel
- Favoriser les filières courtes pour l'approvisionnement des matériaux et la gestion des déchets : www.dechets-chantier.ffbatiment.fr www.excedents-chantier.fntp.fr
- Mettre en relation les besoins des chantiers et les filières fournisseurs de matériaux

### EXEMPLARITÉ



- Etudier les possibilités de substitution d'un produit dangereux par un produit moins ou non dangereux, comme par exemple :
- · des colles sans solvant et à base de résine acrylique.
- des peintures en phase aqueuse, des huiles de décoffrage végétales ou des systèmes coffrants sans huile.
- des produits labellisés «NF Environnement» ou « Ecolabel ».
- · des colles à l'eau pour les revêtements de sols.
- l'utilisation de bois nécessitant peu de traitements.

- Surveillance de la pollution émise par les chantiers les plus sensibles (contact auprès de l'association de surveillance de la qualité de l'air régionale) et alerte en cas de pic de pollution
- Lavage des roues des camions avant de sortir du chantier
- De Compactage des plates-formes par voie humide
- Privilégier les motorisations de véhicules conformes aux normes Euro 5 et 6
- Anticiper la déconstruction (démontabilité)
- Réduire le temps de chantier

### POINTS DE VIGILANCE

- Rappel : le brûlage à l'air libre des déchets est interdit. Ils doivent être orientés vers les filières de traitement adaptées (cf. art. L541-2 du Code de l'environnement)
- Attention aux consommations d'eau (gestion raisonnée, l'arrosage pour éviter l'envol de poussières doit être optimisé)
- Prévoir les installations électriques suffisantes
- Lutter contre la dissémination de l'ambroisie (www.ambroisie.info/pages/doc.htm) et respecter les arrêtés préfectoraux en vigueur (cf. site ARS, rubrique santé environnementale)
- bien choisir les essences d'arbres à replanter (éviter allergènes)





### Présentation Entreprise









Au total : 215 salariés



### **Présentation Entreprise**

### Nos certifications:





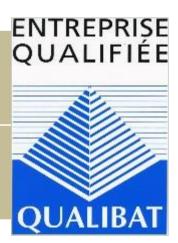




Nos Qualifications:

Qualification 2211: Béton armé et béton précontraint

Qualification 2112 : Maçonnerie





### Actions menées pour réduire l'émission de poussières et de particules



- Conception du chantier :
  - > Service Etudes et Méthodes
  - > Choix des matériaux

https://youtu

 Assurer une bonne qualité de travail pour limiter les reprises.





### L'écoconduite

- Formation d'un référent
- Sensibilisation renouvelée des équipes

- Suivi des consommations de gasoil
- Véhicules utilitaires de location récents et entretenus
- Véhicules de locations économiques en carburant







### Les produits chimiques

- Implication du service QHSE et du médecin du travail dans le choix des produits
- Analyse des FDS
- Sensibilisation des équipes
- Exercices pratiques de simulation d'accident environnemental (incendie, manipulation de produits chimiques, déversement accidentel, utilisation d'un kit antipollution, compréhension des FDS...)
- Mise à disposition d'un kit anti-pollution avec Mode Opératoire

 Utilisation de bacs de rétention pour prévenir toute pollution









### Le matériel

- Aspiration à la source
- Humidification des pistes en cas de forte chaleur
  - Amiante (SS3/SS4): Obligation d'humidifier et/ou d'aspirer à la source (ponçage, burinage...)
- Sensibilisation des équipes
- Branchements électriques
- Matériel électrique de location, neuf et entretenu







### Industrie: action de fond

- Surveillance des rejets
  - pgm d'auto-surveillance
  - analyse une fois / an par un labo agréé
  - contrôle inopiné par des organismes indépendants
- Des visites des ICPE par les inspecteurs de la DREAL : objectif 17 visites par an, ciblées «air» dans le département 54
- Une directive européenne IED en cours de révision :
  - impose MTD avec ré-examen périodique
  - visite de mise en conformité (2016 2018)



# Industrie : action de fond - révision de la directive européenne IED

- MCP (moyennes installations) --> directive à transposer
- LCP (grandes installations) : application de la directive IED
  - 08/2017 : BREF (référentiel) publié
    - → opposable en 08/2021
  - réunion d'information à la CCI de Nancy en 02/2018 organisée par la DREAL destinée aux industriels lorrains et champenois avec une bonne fréquentation
    - → a permis d'expliquer les modalités de constitution du dossier de ré-examen, à élaborer pour 08/2018



# Industrie : action renforcée pendant les épisodes de pollution

- Émetteurs de poussières et de COV (liste renforcée)
- APC individuels signés : 13 ICPE dont 8 en zone PPA
- Exemples d'action :
- \* Vérification des **filtres** et des valeurs d'émissions
- \* Substitution de **combustible** (éviter la biomasse)
- \* 1 verrerie a modifié les composants (calcin) en 01/2017

Notes de la Direction des sites aux équipes de production :

- éviter arrêts / redémarrage
- pas de maintenance, chantier générant des poussières
- pas de tests de groupes électrogènes
- limitation au strict nécessaire des véhicules sur site
- bâcher bennes de véhicules (si matériaux pulvérulents)
- arrosage (sauf si gel)



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

# **Circulation différenciée : Réduire de 50 % les émissions Transports**

S CRIT'AIP CRIT'AIP

ZR. 824-AB

F CRIT'AIP

ZR. 824-AB

ZR. 824-AB

F CRIT'AIP

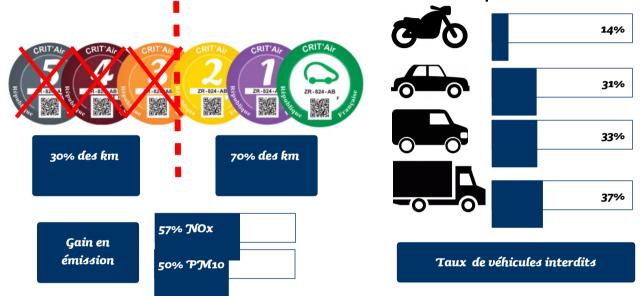
ZR. 824-AB

F CRIT'AIP

ZR. 824-AB

ZR. 824-A

- S'appuie sur les certificats « CRIT'AIR »
  - limite l'usage des véhicules les plus polluants
  - effet sensible sur les émissions : exemple



- Mesure d'urgence
  - en complément des baisses de vitesses
  - instauré par arrêté préfectoral lors d'une crise importante
- Nécessite une co-construction et concertation entre l'État et les acteurs locaux du territoire (collectivité, acteurs économiques, ONG...)



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

### Circulation différenciée : un outil efficace

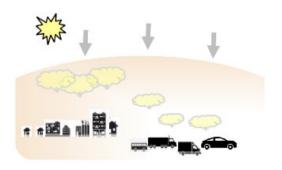
Une **action pédagogique** : permettre à chacun de se situer, influencer lors du renouvellement des véhicules



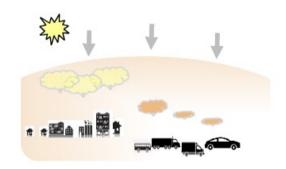


### Un levier sur nos émissions

=> Ralentir le niveau des émissions qui, jour après jour, s'accumule dans l'air pendant un pic de pollution









PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE Un **signal** dans un contexte de **contentieux européen** et de fortes **demandes sociales** 

## La circulation différenciée, un dispositif à préciser

Le périmètre d'application ? Métropole (à confirmer)

Application au 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> jour... du pic de pollution ?

Quelles sont les classes interdites?

Progressivité dans les classes interdites selon la durée du pic ?

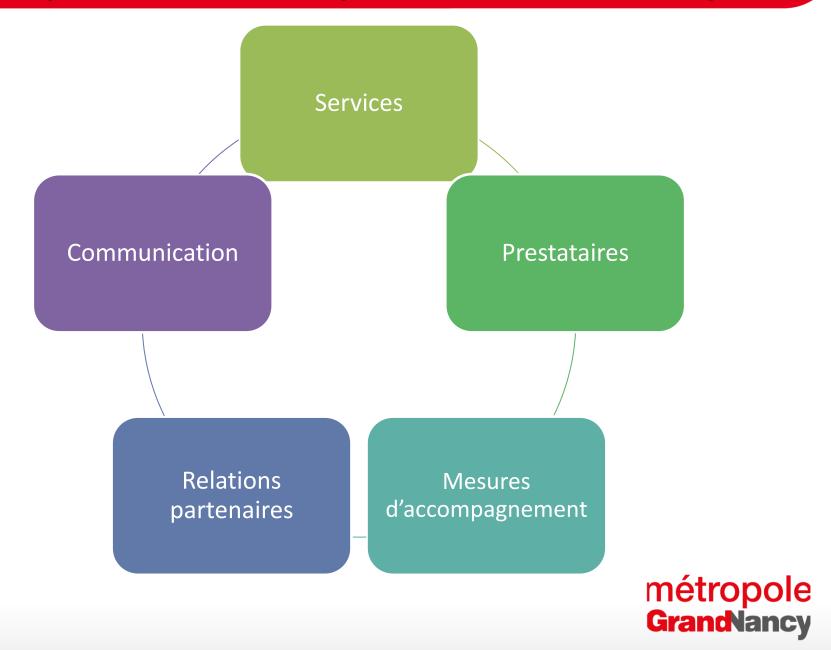
Dérogations (véhicules, axes...)?

Modalités de contrôle ?

Mesures d'accompagnement ?







## Organiser, suivre la mise en place, évaluer

- Organiser la concertation pour...
- Définir les modalités
- Mettre en place une campagne de communication
- Définir et mettre en place les mesures d'accompagnement
- Organiser les contrôles
- Evaluer

#### Se préparer dans les services

- Etre exemplaire dans l'application
- Assurer la continuité du fonctionnement de la Métropole via des plans de continuité des activités
- S'assurer de l'intervention des prestataires en cas de pics
- Assurer de la continuité des services de transport

#### 3 temps d'actions

Dans l'immédiat

- Concerter et définir les modalités
- Organiser la mise en place opérationnelle
- Définir le plan de communication

En 2018

- Définir les plans de continuité de services (travail avec les prestataires)
- Consulter
- Communiquer

A moyen terme

- Marchés publics : intégrer les pics de pollution en tant qu'aléa chantier dans les MP, implications sur le renouvellement de la flotte
- Projets connexes : télétravail, vidéo conférences, autres...

#### Des groupes de travail à géométrie variable

**GT 'Organisation, Communication, Evaluation'**: pilotage MGN DREAL, DDT54, Préfecture, ATMO, ARS, SCALEN, MGN

- Modalités d'applications, dérogations, tarifications spéciales « jour de pollution », exemplarité du Grand Nancy (parc, déplacement agent, télétravail...), gestion des flux de circulation (?), signalisation, rôle des polices municipales, communication, relation presse, concertation/consultation entreprises, continuité des services, covoiturage...
- Aide à la décision : modélisation , coût journalier des mesures, impacts négatifs prévisibles (bouchons, saturation TC, impacts éco...)
- Evaluation : réduction des émissions, qualité de l'air, état du stationnement (places libres/complet), Comptage circulation et comparaison jour normal, fréquentation TC

#### GT 'Interne': pilotage MGN

Transports, Mobilités, CTM, Communication, DRH, Sécurité, Dév. Eco...

- Participation et mise en place des plans de continuité des activités dans chaque service ...
- Actions complémentaires possibles en interne
- Articulation avec autres politiques publiques

Des groupes de travail à géométrie variable

**GT 'Transport' : pilotage DREAL**DREAL, DDT54, Préfecture, DIR Est, Région, CD54, MGN

- Mobilisation des réseaux TER, Ted', gestion de la circulation Autoroutes, inciter au co-voiturage, stratégie pour une information éloignée efficace...
- Evaluation : fréquentation TC (Ted', TER, ...)

**GT 'Contrôle' : pilotage Préfecture**DREAL, DDT54, Préfecture, MGN, Police Nationale, Polices Municipales, Gendarmerie

 Nature des contrôles, niveau de contrôles, organisation, consignes...

#### Calendrier

#### événements récents et à venir

```
    * 22 mai : 1e réunion du GT « organisation, communication, évaluation »
    --> travail avec services internes : communication, concertation entreprises... - Questionnez vos prestataires
    * 29 mai : réunion du GT « transport »
    Juin 2018 : poursuite des réflexions dans les Groupes de travail (date(s) à caler)
    ➡ définir les modalités d'application
```

⇒ ...

⇒ caler la communication

Mai 2018:



#### Calendrier

#### Grandes étapes jusqu'à la mise en place effective

MAI / SEPT. : Groupes de travail : définition des modalités

\* Concertation : C3D, CVE, partenaires éco...

\* Communication : (« crit'air, équipez-vous ») / début juillet

\* Communication expliquant le dispositif : 19 Sept. - JNQA

**OCT. / DEC. :** Consultation du public

\* Communication (consultation...)

JANV. 2018 : Signature de l'arrêté préfectoral

Printemps 2019: Mise en place effective



# Temps d'échanges / vos questions ?

- actions menées sur le territoire
- projet de circulation différenciée

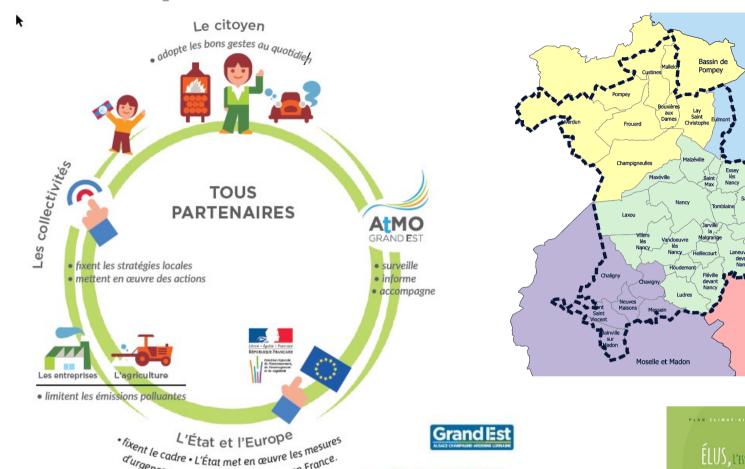


## Vers un comité local de l'air?

- une préoccupation de santé publique qui s'amplifie
- une mobilisation de l'ensemble des acteurs à construire en cohérence avec l'organisation territoriale, ses enjeux spécifiques (agriculture...) et la société civile (acteurs économiques, ONG...)
- une intégration « air » nécessaire dans l'ensemble des politiques / actions publiques
  - Projet du territoire
  - Documents de planification...
  - Actions au bénéfice du développement durable et de la santé



## la qualité de l'air : tous acteurs !



a'urgence en cas de pic de pollution, en France.



**PRÉFET** DE MEURTHE-ET-MOSELLE









Pavs du Sel

et du Vermois

CONNAÎTRE ET AGIR

Seille et Mauchère, Grand Couronné

## Vocation du comité local de l'air

- créer un partenariat actif entre les EPCI autour de l'air
- coordonner les actions sur un même bassin de vie
- valoriser les actions existantes et les faire connaître
- mieux intégrer les acteurs locaux :
  - collectivités : région, département, EPCI, communes
  - artenaires publics des collectivités :
    - SCALEN, ALEC, EIE, ADEME, Atmo GE...
  - acteurs économiques
    - Transport, chauffage, BTP, industrie, agriculture
  - milieu associatif (relais vers le citoyen)
- engager des actions concrètes à effet rapide et visible (expérimentations sur des sites pilote)
- assurer un « réflexe air » dans les politiques publiques locales : urbanisme, logement, transport...



## Lancement du comité local de l'air

- avril mai 2018 : contacts services techniques / élus
- aujourd'hui : partager le projet du comité local de l'air
- automne 2018 : mettre en place un «Atelier» en s'appuyant sur les <u>initiatives locales existantes</u> et les <u>acteurs qui le</u> <u>souhaitent :</u>
  - transport, mobilité
  - chauffage et rénovation énergétique
  - aménagement du territoire et urbanisme
  - communication et participation citoyenne
- hiver 2018/2019 : «comité local de l'air» vers des actions pour un PPA mieux ancré sur les actions locales, les acteurs locaux et plus efficace.
- 2019 : mise en œuvre des actions par les parties prenantes





## Temps d'échanges / vos questions ? Comité local de l'air



## Conclusion

